

**Compte rendu**  
**Séance du 25 avril 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq avril à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Stéphane Péters, Maire.

**Etaient présents** : M. Anquetil, Mme Chartier, Mme Doucet, Mme Dubarle, M. Petit M. Sturma.

**Absent excusé** : M. Merle

**Présentation des procurations** : M. Merle à M. Péters.

**Secrétaire de séance** : Mme Thuet

**Date de convocation** : 18/04/2019.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.  
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2019 est adopté.

**Ordre du jour** :

- Demande de subvention Centre Socioculturel,
- Mise en place d'un document d'urbanisme numérisé sur Géoportail,
- Ralentisseurs
- Convention Pass Permis Citoyen

**Questions diverses** :

- Point chauffage école
- Point travaux enfouissement des réseaux
- Point travaux parcelle ZZ11

- **Subvention Centre Socioculturel les Portes du Valois**

M. le Maire rend lecture du courrier de demande de subvention du centre socioculturel de Nanteuil le Haudouin aux membres du conseil, concernant le projet d'un festival de théâtre en fin 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 100€ au centre socioculturel de Nanteuil le Haudouin.

- **Mise en place d'un document d'urbanisme numérisé sur Géoportail**

Vu l'ordonnance n°2013-1184 du 19 décembre 2013 relative à l'amélioration des conditions d'accès aux documents d'urbanisme et aux servitudes d'utilité publique ;

Considérant, l'obligation des collectivités territoriales, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, de rendre leurs documents d'urbanisme en vigueur accessible en ligne ;

Considérant qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la mise en ligne de l'information urbanistique aura des effets juridiques, rendant la publication du document d'urbanisme sur le Géoportail de l'Urbanisme nécessaire pour le rendre exécutoire ;

Considérant que la mise en ligne des documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'Urbanisme est d'ores et déjà possible, à titre informatif et sans effet juridique avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

Le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser le Maire à faire publier le document d'urbanisme en vigueur sur le Géoportail de l'Urbanisme.

- De signer la convention permettant à la Communauté de Communes du Pays de Valois de téléverser le document en vigueur sur le compte du Géoportail de l'Urbanisme de la commune.
- D'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

#### - **Ralentisseurs**

Les membres du Conseil échangent de nouveau sur la création de ralentisseurs sur les 3 hameaux, un devis de coussins berlinois est proposé pour information ; M. Sturma se rapproche de la Sté Colas pour un nouveau devis.

Les membres du Conseil décident à l'unanimité d'installer 2 stops supplémentaires au carrefour à la mare du Luat dans un 1<sup>er</sup> temps.

La Maire fait le nécessaire pour commander les panneaux ; voir Olivier pour la peinture sol.

Le problème de vision au carrefour des rues de la Croix Lizot, de l'Eglise et de la Montagne est soulevé. Les membres du conseil décident à l'unanimité d'installer un miroir.

Faire la demande auprès du propriétaire pour l'autorisation de la pose du miroir.

M. Anquetil informe que le car passe de nouveau dans la rue de la Croix Lizot et monte sur le trottoir où se trouve la bouche à incendie ; Mme Dubarle se renseigne auprès de l'ATSEM présente dans le car.

Attention au stationnement dans la rue du Noyer.

#### - **Mise en place convention Pass Permis Citoyen**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Conseil Départemental de l'Oise a instauré une nouvelle politique d'aide au financement du permis de conduire.

Le Département accorde une aide financière pour le permis de conduire de 600 € aux jeunes de la tranche d'âge 18/19 ans en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou association.

La volonté du Conseil Départemental est double : « être aux côtés de nos jeunes pour financer ce passeport facilitant l'insertion professionnelle mais aussi de renforcer l'esprit citoyen et créer du lien social. La citoyenneté, c'est d'abord de la réciprocité, des droits et des devoirs. Si nous créons un nouveau droit, un nouveau devoir y correspond. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de devenir partenaire du Conseil Départemental en participant à cette opération et en accueillant des jeunes dans le cadre de ce dispositif,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat, « pass permis citoyen » à venir, conclues entre le Département de l'Oise, la Commune et le jeune bénéficiaire.

#### Questions diverses

**Travaux enfouissement réseaux en cour** : M. Sturma informe un problème d'enrobé dans la rue du Chapitre, la Sté en charge des travaux va passer pour faire une rustine.

Restent 2 administrés à raccorder, pas de dates pour l'enlèvement des poteaux béton avant ces travaux ; La parcelle de M. Roland sera engazonnée suite au stockage du matériel ; nouvelle réunion semaine prochaine.

**Travaux fibre optique** : M. Sturma a rencontré le responsable des travaux au sujet de la terre enteposée sur une parcelle rue de Beaurain ; une nouvelle rencontre est prévue dans les prochains jours.

**Chauffage école** : M. Sturma informe que la dernière panne de début janvier n'est pas explicable. Une intervention a eu lieu 3 semaines après, par la Sté Sani confort, le chauffage fonctionne correctement depuis.  
L'expert est intervenu le 29 mars dernier à la demande de la Commune.

M. Sturma a demandé à la Ste Crépy Gaz services un devis pour l'entretien des chauffages Ecole, Mairie et celui de la salle multifonctions.

Le chauffage de la Mairie est actuellement en panne, la Sté Sani confort doit intervenir depuis maintenant 2 mois.

**Travaux salle multifonctions** : Les prises de courant ont été changées et une couche de peinture appliquée.

La salle a été louée 2 fois depuis et des traces sont remarquées, notées sur l'état des lieux sortant, sur le bas du mur, M. Anquetil propose de peindre avec une peinture lessivable et plus foncée le bas des murs.

M. Anquetil reparle des possibilités d'agrandir la cuisine soit en supprimant le mur de l'ancienne réserve, soit la déplacer dans la nouvelle réserve et créer une entrée sur l'extérieur et passant par le vestiaire.

Le projet demande à être étudié tant sur le point technique que sécuritaire.

**Vidéoprotection** : M. Sturma a contacté la Sté Daché qui avait fourni un devis en 2016 pour réactualisation du devis. Également contacté le SEZEO pour la faisabilité de fixer les caméras sur les poteaux installés après enfouissement des réseaux.

Voir l'emplacement des caméras autour de la salle multifonction et si réellement besoin d'installer une alarme comme vu à plusieurs reprises.

**Eclairage public** : Eclairage signalé HS près du Christ à Fresnoy, x2 rue St Rieul, x2 à Ducy et x1 Place Daniel Bourgois ; faire une demande d'intervention auprès du SEZEO.

**Minibus** : Suite aux inscriptions a l'école de Fresnoy le Luat, l'effectif des enfants de Ducy est à la hausse pour la rentrée prochaine.

Prévoir une réunion avec les familles de Ducy un samedi matin.

la séance est levée à 22h00.